



## Coss Infos

# Des animaux «sauvages» dans nos bourgs!

## Faut-il s'en inquiéter? Comment réagir? Éléments de réponses en compagnie de Luc Jacquemettaz, garde-faune...

Par  
**Claude-Alain Monnard**

Il y a quelques mois, le quotidien *24Heures* publiait un article relatant «un bruit qui se fait entendre dans un buisson, non loin de la cathédrale de Lausanne. Quelques secondes plus tard, un hérisson en émerge et se faufile furtivement vers un massif voisin.

Ce sympathique animal est loin d'être le seul à prospérer en milieu urbain. Renards, fouines, martres, musaraignes, écureuils, castors, blaireaux ou encore chauves-souris ont, comme lui, élu domicile dans les agglomérations densément peuplées du Plateau.» Luc Jacquemettaz confirme ses propos, précisant que *les plus incifs sont les renards, les fouines et les blaireaux. Ils vivent chez nous et ont leur place, donc il faut faire avec!*

### Adaptation et accroissement

Les trois animaux cités par le garde-faune sont des «généralistes». Omnivores, ils parviennent à prospé-



**Hérisson et cathédrale!**

rer dans différentes conditions environnementales. *Le renard, malin et fouineur, va toujours savoir où trouver sa nourriture! Il n'a pas trop peur des gens car souvent les petits sont confrontés aux humains, donc il s'adapte et prospère.*

En Suisse, durant les années 50 et 60, on a pu remarquer une augmentation généralisée des populations de renards. La mécanisation et l'intensification généralisée de l'agriculture ont eu pour conséquence d'augmenter la quantité de résidus de récoltes restant au sol. Les déchets issus de la société de consommation et le compostage ont contribué à fournir un apport alimentaire illimité aux renards. L'épidémie de rage qui a sévi entre 1967 et 1985 a stoppé l'évolution, mais depuis une quinzaine d'années, l'accroissement a repris de plus belle. *On a beaucoup construit, on leur a ainsi «pris» des territoires et ils vivent là où ils sont nés pratiquement.*

### Peur et émerveillement

Face aux renards, les réactions sont très diverses dans le public. Certaines personnes se réjouissent de le côtoyer. *Quand on les voit passer pas très loin, en pleine forme, c'est «sympa», surtout quand il y a des petits!* Par contre, d'autres les accusent de causer des dégâts ou craignent la transmission de maladies. *L'échinococcose, maladie touchant le foie, est transmise par un ver. Mais le risque d'infection est très réduit. La rage a été totalement éradiquée, mais la gale est encore présente. Il faut donc éviter de les toucher.*

### Mesures à prendre

Les autorités et le garde-faune reçoivent souvent des appels téléphoniques pour signaler des présences «inappropriées». *Les gens demandent «qu'on fasse quelque chose et qu'on les élimine. Des tirs sont effectués, mais cela ne résout pas tout!* Lorsque les densités d'animaux sont élevées, les femelles n'ont pas toutes des portées. Si beaucoup d'entre elles sont abattues, il y a une plus grande proportion qui



**Renards dans la ville.**

aura des jeunes. Ceci compense donc la disparition des animaux tirés. Pour limiter les problèmes, des mesures individuelles semblent faciles à prendre. *Tout d'abord, il s'agit de ne pas nourrir les animaux domestiques à l'extérieur car le renard va venir se servir. Concernant les sacs à poubelle, inutile de les déposer la veille au soir, car, avec son flair aiguisé, maître Goupil s'activera à éventrer tous les cornets! Il est plus judicieux d'utiliser des containers fermés. Ne trouvant plus de nourriture, les renards iront ailleurs.*

Le garde-faune cite ensuite une intervention chez un particulier où un magnifique renard était installé dans la cuisine comme un «habitué». *La dame en question m'a alors avoué qu'elle lui avait donné à manger quand il était petit!* En conséquence, il ne faut en aucun cas les nourrir. Luc Jacquemettaz recommande aussi aux communes de bien expliquer toute cette problématique à la population. *L'information, sous forme de «tous ménages» par exemple, est primordiale. On a des renards par chez nous et on doit vivre avec. On ne dispose pas de baguette magique pour les déplacer tous dans les bois du Sépey!*

### En résumé

- ne les touchez pas, ne les nourrissez pas et ne jouez pas avec les renardeaux.
- si vous en trouvez un dans une pièce, du calme! Laissez-lui un passage pour

qu'il puisse fuir.

L'être humain peut être infecté par le ver échinocoque s'il mange de la nourriture souillée. Donc:

- rincez soigneusement les baies, légumes, salades et les fruits tombés au sol avant de les manger.
  - pas de danger d'infection avec les aliments cuits.
- Les animaux qui ont du flair sont capables de sentir des morceaux de viande dans un sac poubelle.
- sortez vos poubelles le jour du ramassage.
  - si ce n'est pas possible, efforcez-vous de les mettre dans un container.

Comme tout animal, le renard risque de déposer ses excréments sur votre pelouse ou dans votre jardin. Si cela se produit:

- enlevez-les à l'aide d'un sachet en plastique, nouez-le et jetez-le.
- ne les enterrez pas et ne les déposez pas sur des composts.

### Adresses utiles

- Centre de Conservation de la faune et de la nature, Chemin du Marquisat 1, 1025 Saint-Sulpice, tél. 021 694 82 00
- Luc Jacquemettaz, garde-faune, tél. 021 557 86 16 ou 079 237 42 59.
- Service des forêts, de la faune et de la nature, Chemin de la Vulliette 4, Chalet à Gobet, 1014 Lausanne, tél. 021 316 61 61.
- Une brochure fort intéressante, «Des renards dans nos villes», d'où sont tirées des informations à la base de cet article. On peut l'obtenir auprès du Centre de Conservation de la faune à Saint-Sulpice.

*Suite en page 5*



**Exemple à ne pas suivre!**

# Coss Infos



## Luc Jacquemettaz, surveillant permanent de la faune

Le surveillant de la faune exécute principalement les tâches de police de la faune et d'agent de protection des épizooties. *Nous nous occupons de tout ce qui concerne le recensement du gibier, de la police de la chasse, de celle du braconnage. Nous intervenons pour le gibier blessé, nous régulons les indésirables, nous nous intéressons aussi à la problématique des haies!* précise Luc Jacquemettaz qui occupe cette fonction depuis 2008, après avoir été garde-pêche pen-

dant 10 ans. Son secteur d'intervention est vaste: globalement de Morges au Mont-Tendre et au Petit Risoud.

Pour le seconder dans ces tâches, il peut compter sur 10 auxiliaires bénévoles. *Ce sont eux qu'on envoie dans une zone à problèmes et qui s'efforcent, en cas de nécessité, de capturer et tirer le renard.* Sa fonction l'amène également à entretenir des relations avec les communes, les associations et les particuliers ■



## Brèves

### Commande de bois

L'hiver arrive gentiment, pensez à votre bois de feu. Vous pouvez le commander auprès de notre secteur des travaux et de la voirie au no de téléphone 021 861 35 04. A disposition, du fayard sec au prix de Fr. 135.- le stère. ■

### Horaire du bureau de vote

Il est rappelé aux électrices et électeurs qui ne souhaitent pas voter par correspondance, que sur décision du bureau électoral, le bureau de vote situé au bâtiment administratif est ouvert lors de chaque scrutin, le dimanche de 10h00 à 11h00. Tous les votes déposés au bureau ou dans la boîte aux lettres du bâtiment administratif après 11h00 ne seront pas pris en compte. ■

### Agenda 21 à l'Expo

Dans le cadre de l'Expo de Coss, au deuxième étage de l'Espace Alfred Landry, la Municipalité présentera une exposition consacrée au développement durable et à l'Agenda 21 communal. Cette exposition didactique doit sensibiliser la population aux changements de comportement que chacun devra adopter s'il veut léguer à sa descendance une planète encore habitable et permettre à la Confédération de respecter ses engagements. Cette exposition est accompagnée d'un concours doté de nombreux prix dont les questions, réparties dans l'Expo constituent une sorte de sentier didactique. ■

### Fermeture des bureaux communaux

En raison de la sortie annuelle du personnel communal, les bureaux de l'administration seront exceptionnellement fermés le vendredi après-midi 19 octobre prochain à partir de 15h00. ■

### Site internet

Retrouvez toutes les informations communales, contacts, directives, présentations sur le site internet:

[www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch)

## Et les fouines?

### Une histoire à dix mille «balles»!

Un jour de 2009, vers 4 heures du matin, on a entendu un gros vacarme! ça courait dans tous les sens sous le toit. On a attendu 2 ou 3 jours et, comme ces bruits persistaient, on est monté voir ce qui se passait. On a alors constaté la présence de fouines chez nous! déclarent Christine et Bernard Grange. Dans un premier temps, ils se sont procuré de la naphthaline et ont répandu ce produit sur les «lieux du sinistre». Sans succès!

Ils ont fait alors appel à un dératiseur qui a déposé, où il fallait, des filets et injecté des répulsifs anti-fouines. Il a



### Une fouine surprise...

et l'isolation refaite. Une «plaisanterie» à 10'000.-! s'exclament mes deux interlocuteurs qui ne perdent pas leur sourire pour autant. Pendant deux ans, les mesures prises s'avèrent efficaces. *Et voilà qu'il y a deux mois, les mêmes bruits se sont reproduits. Alors, ni une, ni deux, on a tronçonné l'arbre en question et j'ai remis de la naphthaline!* complète Christine. Depuis, les Grange croisent les doigts et restent à l'affût de tout bruit suspect. *Si ça recommence, on fera à nouveau venir les spécialistes!* concluent-ils, un brin fatalistes.

### Pourquoi ici ?

Le choix d'un «lieu de résidence» pour la fouine dépend principalement de deux facteurs, thermique et alimentaire. L'animal n'hésite pas à déménager lorsque l'un de ses refuges devient trop chaud ou trop froid à son goût. Un individu utilise ainsi des dizaines de gîtes au cours de l'année, s'attardant rarement plus de huit jours consécutifs dans le même, à l'exception des femelles en période d'élevage des jeunes, et pendant les épisodes de grand froid. D'autre part, la fouine s'établit de préférence dans les secteurs de disponibilités alimentaires maximales: moins elle doit cavalier

pour chercher à manger, plus elle est contente.

### Nuisances: bruit, puanteur, détériorations

Les propriétaires qui hébergent involontairement des fouines remarquent leur présence d'avril à septembre. En effet, les jeunes nés en avril font beaucoup de bruit avec leurs «courates» de chasse et de bagarre, à fin mai / début juin. Les jeux d'accouplement qui suivent en juillet / août sont particulièrement intenses, longs et bruyants.

La fouine laisse toujours ses excréments et les restes de ses proies aux mêmes endroits, ce qui engendre une «belle» puanteur. De son côté, elle déteste les odeurs qui lui sont étrangères. On peut donc l'obliger à quitter son repaire en y déposant de l'ouate imbibée de parfum, par exemple. Son activité est surtout nocturne. Elle se nourrit de petits mammifères, de fruits, d'oiseaux, de déchets trouvés près des habitations. Elle peut dévaster un poulailler lorsqu'elle est à la recherche d'œufs. Excitée par la panique créée chez les poules, elle tue tout ce qui bouge.

Elle aime aussi s'attaquer aux circuits électriques des voitures, à l'isolation des maisons, et ronger le caoutchouc. Elle est donc considérée comme «indésirable», actuellement régulée par des piègeurs agréés alors qu'à l'époque de la Rome antique, elle était adoptée pour capturer les souris et dératifier les habitations! ■

### Sites Internet

[www.desinfection.ch](http://www.desinfection.ch)

[www.hausinfo.ch](http://www.hausinfo.ch)

[www.vd.ch](http://www.vd.ch)

(Service de la faune / Fouines)



Christine et Bernard Grange.

aussi constaté que les animaux devaient probablement se servir d'un arbre situé tout près de la maison en guise d'échelle. *Puis les bestioles s'enfilèrent sous le toit par une tuile d'angle endommagée! Et là, le carnage: des restes de nourriture, des crottes, de la laine de verre ingurgitée! On a donc nettoyé le tout, les cheneaux ont été contrôlés*